

VILLE DE BRIARE

Nombre de conseillers	
En exercice	28
Présents	23
Votants	26

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 02 janvier, s'est réuni en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Monsieur MOURAUX Michel ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Madame KHEDDAR Haïate ; Monsieur FAISY Fabien ; Monsieur GARDINIER Frédéric.

Absents excusés :

Madame MARISSAL Bénédicte ; Madame GUINAND Alexandra ; Monsieur de COURCEL Dominique ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Madame LECLERC Sylvie.

Procuration a été donnée à :

Madame MARISSAL Bénédicte donne procuration à Madame LAURENT Jacqueline.
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige.
Monsieur de COURCEL Dominique donne procuration à Monsieur GARDINIER Frédéric.
Madame ACIMOVIC Cennet donne procuration à Madame KHEDDAR Haïate.
Madame LECLERC Sylvie donne procuration à Monsieur GAGNEPAIN Patrice.

Madame LAURENT Jacqueline a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2025-001 : CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE AVEC OFFICE DE PRODUCTION DE REPAS ET RESTAURANT SCOLAIRE – ADOPTION DU PROJET ET APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION DANS LE CADRE DE DEMANDES DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT (DETR / DSIL), DE LA REGION CENTRE VAL DE LOIRE (CRST PORTE PAR LE PAYS GIENNOIS), DU DEPARTEMENT DU LOIRET (VOLET COMMUNAL), DE LA CAF ET D'AUTRES FINANCEURS.

La création d'un nouveau groupe scolaire sur un terrain propriété de la commune, d'une surface de 13900 m², est situé entre le stade et le pôle petite enfance de la CCBLP Avenue Bapterosses.

Contexte :

Le nouveau groupe scolaire a vocation à remplacer les 3 écoles existantes afin de permettre l'accueil d'environ 300 élèves.

Le constat :

Les écoles actuelles sont devenues des lieux d'apprentissage inadaptés aux nouvelles méthodes d'éducation et cela malgré les efforts portés par la collectivité pour les maintenir dans un état de fonctionnement le plus acceptable possible.

Les élèves ne bénéficient pas des mêmes conditions d'apprentissage en fonction de l'école dans laquelle ils se trouvent car :

* Les bâtiments sont vétustes, non respectueux de l'environnement et donc coûteux en entretien courant et en énergie pour les chauffer notamment. Ils ne sont également pas conformes aux règles d'accessibilité, d'hygiène (ventilation) et de sécurité.

* Les repas délivrés aux enfants proviennent d'un prestataire extérieur. Ils sont conçus et fabriqués dans d'autres régions et livrés par transporteur en liaison froide et réchauffés dans les écoles.

* Les accueils du périscolaire et du centre de loisirs sont insuffisants en capacité et en qualité et ne permettent pas de recevoir l'ensemble des enfants qui en font la demande.

En conclusion : les 3 écoles existantes ne permettent plus des conditions d'apprentissage et de vie en communauté et elles ne contribuent pas à l'attractivité de Briare, ville-centre du territoire, envers les jeunes familles.

1. Présentation du projet :

Le nouveau groupe scolaire est un projet à multiples enjeux. Il a pour objectifs principaux de :

- Favoriser la mixité sociale ;
- Proposer un lieu d'apprentissage moderne, attrayant et qui réponde aux normes d'accessibilité ;
- Créer un bâtiment innovant, adapté à tous, respectueux de l'environnement et sobre en énergie ;
- Proposer des repas sains, de qualité, fabriqués sur place avec des produits à majorité « bios » issus de l'agriculture locale ;
- Accroître le bien-être des enfants pour favoriser la réussite scolaire ;
- Favoriser de bonnes conditions de travail pour les enseignants et le personnel municipal ;
- Rendre plus attractif l'accueil de Briare aux nouvelles familles.

Il regroupera, sur une surface de plancher de 3 296 m² répartie sur plusieurs sections :

Les locaux communs et administratifs :

- ✓ Bureau de direction
- ✓ Salles des professeurs (maternelle et élémentaire)
- ✓ Espace reprographie
- ✓ BCD commune
- ✓ Salle de réunion de 20 personnes
- ✓ Infirmerie
- ✓ Local archives
- ✓ Locaux techniques

L'école maternelle :

- ✓ 6 classes
- ✓ Avec rangements, salles de service ATSEM, Vestiaires et salles de repos
- ✓ Salles de motricité et tisanerie

✓ **Locaux techniques**

L'école élémentaire :

- ✓ 9 classes
- ✓ Locaux techniques

Un espace destiné au RASED

Un espace périscolaire :

- ✓ 2 grandes salles (petits et grands)
- ✓ 1 espace de rencontre
- ✓ 1 bureau et une salle pour les animateurs
- ✓ 1 régie périscolaire
- ✓ Des locaux techniques

Un restaurant scolaire en liaison chaude pour environ 200 repas par jour (maternelle et élémentaire).

Ce projet affiche un objectif de qualité environnementale des bâtiments très ambitieux, à savoir :

- a) Offrir des lieux confortables à faibles consommations énergétiques,
- b) Eviter les surchauffes pour assurer un confort optimal à mi-saison et en été,
- c) Assurer une bonne qualité de l'air intérieur,
- d) Diminuer la facture énergétique,
- e) Favoriser un bon éclairage naturel.

Un bâtiment conçu dans un esprit de forte ambition environnementale dans le but de minimiser l'impact carbone de la construction. Il utilise des matériaux à faible impact sur l'environnement tels que : le bois pour la structure porteuse, des isolants biosourcés, des peintures sans solvants et des revêtements de sols à base d'huile de lin. Les filières sèches et les préfabrications d'usine sont privilégiées ainsi que réutilisation des déblais de terrassement directement sur le site.

2. Calendrier prévisionnel de réalisation :

Le groupement de maîtrise d'œuvre, dont le mandataire est l'agence MOON SAFARI & BLOT Architectes, a été désigné sur avis du jury de concours en date du 27 novembre 2023.

La consultation des entreprises a été réalisée avec une remise des offres au 29 novembre 2024. L'analyse des offres a été réalisé en Commission d'Appel d'Offres le 7 janvier 2025.

Le démarrage des travaux est prévu courant du second trimestre 2025, pour une livraison de l'ouvrage début 2027 afin de permettre l'accueil des élèves à la rentrée scolaire de septembre 2027.

3. Plan de financement prévisionnel de l'opération :

L'opération est estimée à 12.753.209 € hors taxes.

Le plan de financement prévisionnel détaillé est joint en annexe à la présente délibération.

Considérant que l'opération de création du nouveau groupe scolaire permet de répondre aux besoins constatés sur le territoire en termes d'équipements scolaires et périscolaires et correspond à la volonté municipale de développer des équipements exemplaires et vertueux en matière environnementale et notamment en termes de conception et de consommation énergétique,

Considérant que ce projet de construction est susceptible d'être subventionné par :

- ⇒ L'Etat au titre des dotations à l'investissement local (DSIL / DETR)
- ⇒ La Région Centre Val de Loire au titre du CRST (porté par le Pays Giennois)
- ⇒ Le Département du Loiret au titre du soutien à l'investissement local (volet3)
- ⇒ La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) au titre du soutien à l'investissement ALSH

Ceci étant exposé,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, par 18 voix POUR, 8 voix CONTRE (MME BOURGOIN Evelyne ; M. GAGNEPAIN Patrice ; MME KHEDDAR Haïate ; M. FAISY Fabien ; M. de COURCEL Dominique ; MME ACIMOVIC Cennet ; M. GARDINIER Frédéric ; MME LECLERC Sylvie) ; (Madame VICHERAT Valérie et Madame GABRIEL Mélanie ne participent pas au vote).

DECIDE

- **D'adopter** la construction du groupe scolaire avec Office de Production de repas et Restaurant Scolaire pour un montant prévisionnel de 15.303.851 € TTC.
- **D'adopter** le plan de financement prévisionnel de l'opération de création d'un nouveau groupe scolaire, annexé à la présente délibération.
- **De solliciter** une subvention de 800.000 € auprès de l'Etat, correspondant à 16,67 % du montant de la 1^{ère} phase du projet (tranche fonctionnelle n°1).
- **De solliciter** une subvention de 430.000 € auprès de la Région Centre Val de Loire dans le cadre du CRST (porté par le Pays Giennois).
- **De solliciter** une subvention de 100.000 € auprès du Département du Loiret dans le cadre du soutien à l'investissement communal (volet3) portant sur la 1^{ère} phase du projet (tranche fonctionnelle n°1).
- **De solliciter** une subvention de 350.000 € auprès de la CAF dans le cadre du soutien à l'investissement ALSH.
- **D'autoriser** le maire à solliciter d'autres co-financements le cas-échéant,
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération

Collectivité : mairie de Briare

Plan de financement prévisionnel de l'opération de construction d'un nouveau groupe scolaire avec office de production et restaurant scolaire

Coût estimatif de l'opération					2025	
Nature des Dépenses	Commentaire	Montant HT	Montant TTC	TVA	Tranche 1 Administration & maternelle	Montant TTC
Travaux						
Terrassement VRD		1 487 107 €	1 784 528 €	297 421 €	594 843 €	713 811 €
Gros œuvre		1 273 000 €	1 527 600 €	254 600 €	509 200 €	611 040 €
Charpente Ossature Bardage		968 889 €	1 162 667 €	193 778 €	387 556 €	465 067 €
Couverture Etanchéité		535 298 €	642 358 €	107 060 €	214 119 €	256 943 €
Revêtement de façade		450 642 €	540 770 €	90 128 €	180 257 €	216 308 €
Menuiseries extérieures		467 093 €	560 512 €	93 419 €	186 837 €	224 205 €
Serrurerie		138 013 €	165 616 €	27 603 €	55 205 €	66 246 €
Doublage cloisons faux plafonds		795 058 €	954 070 €	159 012 €	318 023 €	381 628 €
Cloisons alimentaires		148 474 €	178 169 €	29 695 €		0 €
Menuiseries intérieures		572 212 €	686 654 €	114 442 €	228 885 €	274 662 €
Chapes revêtements de sols		380 000 €	456 000 €	76 000 €	152 000 €	182 400 €
Peinture		139 310 €	167 172 €	27 862 €	55 724 €	66 869 €
Electricité		702 680 €	843 216 €	140 536 €	281 072 €	337 286 €
Plomberie sanitaire chauffage		1 119 699 €	1 343 639 €	223 940 €	447 880 €	537 456 €
Equipped de cuisine		333 000 €	399 600 €	66 600 €		0 €
Paysage aires de jeux		339 264 €	407 117 €	67 853 €		0 €
Sous-total Travaux		9 849 739 €	11 819 687 €	1 969 948 €	3 611 600 €	4 333 920 €
Prestations Intellectuelles						
Maîtrise d'œuvre	Avenant n°1	1 350 210 €	1 620 252 €	270 042 €	540 084 €	648 101 €
Programmation		15 275 €	18 330 €	3 055 €	6 110 €	7 332 €
Conduite d'opération		86 775 €	104 130 €	17 355 €	34 710 €	41 652 €
Contrôleur technique		25 920 €	31 104 €	5 184 €	10 368 €	12 442 €
Coordinateur SPS		19 877 €	23 852 €	3 975 €	7 951 €	9 541 €
Géotechnicien		14 561 €	17 474 €	2 912 €	5 825 €	6 989 €
Géomètre		7 000 €	8 400 €	1 400 €	2 800 €	3 360 €
Détection réseau enterrés		5 000 €	6 000 €	1 000 €	2 000 €	2 400 €
Etanchéité à l'air		5 500 €	6 600 €	1 100 €	2 200 €	2 640 €
Frais de raccordement		15 000 €	18 000 €	3 000 €	6 000 €	7 200 €
Sous-total Prestations intellectuelles		1 545 118 €	1 854 142 €	309 024 €	618 047 €	741 657 €
Frais divers						
Assurances DO + TRC	estimation 2% des travaux	196 995 €	236 394 €	39 399 €	78 798 €	94 557 €
Frais consultation Mo	concours, honoraires jurés, frais impression	76 346 €	91 615 €	15 269 €	30 538 €	36 646 €
Frais de publicité		1 000 €	1 200 €	200 €	400 €	480 €
Gestion de projet	outil d'échanges des données	3 830 €	4 596 €	766 €	1 532 €	1 838 €
Frais de reprographie		1 000 €	1 200 €	200 €	400 €	480 €
Frais d'huissier constat PC	3 passages	1 500 €	1 800 €	300 €	600 €	720 €
Aléas 4% (MO - conception - réalisation)		393 990 €	472 787 €	78 798 €	157 596 €	189 115 €
Révision des prix (2% / an)		683 691 €	820 430 €	136 738 €	273 477 €	328 172 €
Sous-total Frais divers		1 358 352 €	1 630 022 €	271 670 €	543 341 €	652 009 €
COUT TOTAL PREVISIONNEL HT		12 753 209 €	15 303 851 €	2 550 642 €	4 772 988 €	5 727 586 €

Ressources prévisionnelles de l'opération				Ressources prévisionnelles de l'opération (P1)	
Financements	précision	Montant	Taux Financement	2025	Taux Financement
Etat (DETR/DSIL)		2 000 000 €	15,68%	800 000 €	16,76%
Région / Pays (CRST)		430 000 €	3,37%	430 000 €	9,01%
Département du Loiret		250 000 €	1,96%	100 000 €	2,10%
CAF du Loiret		350 000 €	2,74%	350 000 €	7,33%
sous-total aides publiques		3 030 000 €		1 680 000 €	
Taux de financement public			23,76%		35,20%
Part de la collectivité	Fonds propres	3 000 000 €	23,52%	1 500 000 €	31,43%
	Emprunts	6 723 209 €	52,72%	1 592 988 €	33,38%
sous-total Maître d'Ouvrage		9 723 209 €		3 092 988 €	
Taux de financement MO			76,24%		64,80%
TOTAL DES RESSOURCES PREVISIONNELLES		12 753 209 €	100%	4 772 988 €	100%

Le 13 janvier 2025

La Secrétaire de séance,

Le Maire,



Jacqueline LAURENT




Pierre-François BOUGUET